



ASSOCIATION DES
ENTREPRENEURS EN
MAÇONNERIE DU
QUÉBEC

Montréal, le 20 janvier 2023

À tous les membres actifs en règle

Objet : Appel de mise en candidature aux postes d'administrateurs

Cher (ère) membre,

Conformément à l'article 8.1. des règlements généraux de l'Association, vous êtes, par la présente, avisé que cinq (5) postes d'administrateurs seront à combler lors de l'Assemblée générale annuelle des membres qui aura lieu le **vendredi 10 février 2023**.

- **Un (1) membre dont l'activité principale est la maçonnerie résidentielle ;**
- **Deux (2) membres dont l'activité principale est la maçonnerie industriel-commercial-institutionnel;**
- **Un (1) membre dont l'activité principale est la maçonnerie de restauration des immeubles ;**
- **Un (1) administrateur issu des membres associés.**

Si vous désirez vous porter candidat au poste d'administrateur, vous devez remplir le formulaire de mise en candidature annexé, identifier la catégorie de membre appropriée, **le signer et le faire contresigner par un (1) membre actif en règle ***, et le faire parvenir au siège social de l'Association par courriel (aemq@aemq.com) **au plus tard le 3 février 2023 avant 16h30.**

Gabriel Presseault
Secrétaire AEMQ

(*) Pour être en règle, un membre doit avoir acquitté sa cotisation laquelle était due à sa date de renouvellement au cours des douze (12) derniers mois.